Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 4 mai 2016
(OR. en, lv)

8478/16
ADD 1

Dossier interinstitutionnel:
2013/0402 (COD)

CODEC 557
PI 48

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de directive du Parlement européen et du Conseil sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites **(première lecture)** - Adoption de l'acte législatif **(AL + D)** = Déclaration

Déclaration de la Lettonie

La République de Lettonie attire l'attention sur le fait que le terme juridique "*darījumdarbība*" utilisé dans la version linguistique lettone de la directive au sujet des activités économiques, diffère sensiblement du sens juridique que revêt le terme "*business*" utilisé dans la version anglaise de la directive. La République de Lettonie note qu'un usage incohérent ou incorrect de la terminologie juridique est source d'ambiguïté juridique et risque par conséquent de porter atteinte au parallélisme juridique entre les versions linguistiques de la directive. La République de Lettonie note que le terme "*business*" apparaît, dans un contexte analogue, à l'article 54 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, où il est traduit en langue lettone par "*uzņēmējdarbība*". Ce dernier terme correspond plus précisément à l'activité économique visée dans la directive, qui donne lieu à la constitution de secrets d'affaires.

La République de Lettonie entend entamer une procédure de rectificatif concernant la directive afin de veiller à une utilisation cohérente et correcte de la terminologie.